

Désignation	Décision	Nature de la prestation	Tarifs appliqués		Observations
	Nature et date d'institution		de janvier à septembre 2023	à compter du 1er octobre 2023	
Stationnement payant des véhicules Parcs de stationnement	Délibération du 5 octobre 2017	<u>Parcs de stationnement : Charaire (1er niveau) et Robinson</u>			- ouverture 24 h /24 sauf pour les visiteurs souhaitant se stationner dans le parking de 21 h à 6 h (fermé) - abonnements possibles - tarifs exprimés en TTC (taux de TVA : 20 %) sauf informations du lecteur de plaques minéralogiques
		Tarif horaire			
		. jusque 20 mn	0,00 €	0,00 €	
		. de 21 à 30 min	0,40 €	0,40 €	
		. de 31 à 45 min	0,70 €	1,00 €	
		. par tranche de 15 mn au-delà de 45 mn	0,30 €	0,30 €	
		Ticket perdu	20,00 €	20,00 €	
		Deux-roues motorisés			
		. de jour	gratuit	gratuit	
		. de nuit (abonnement mensuel moto 24h/24)	20,00 €	22,00 €	
		<u>Abonnements</u>			
		- <u>Parkings Charaire et Robinson</u>			
		. 7 jours	23,00 €	23,00 €	Tarifs valables 24h/24 de date à date
		. 14 jours	43,00 €	43,00 €	Tarifs valables 24h/24 de date à date
		. 21 jours	57,00 €	57,00 €	Tarifs valables 24h/24 de date à date
		. mensuel 24h/24 (par mois)	72,00 €	72,00 €	Tarifs valables 24h/24 de date à date
		. mensuel jour (par mois)	51,00 €	54,00 €	Du lundi au dimanche de 6 h à 21 h, de date à date
		. mensuel nuit et week-end (par mois)	42,00 €	42,00 €	Du lundi au vendredi de 19 h à 9 h, Samedi et dimanche 24h/24 jusqu'au lundi 9 h, de date à date
		- mensuel vélos (par mois)	2,50 €	2,50 €	Tarifs valables 24h/24 de date à date
		- mensuel motos (par mois)	20,00 €	22,00 €	Tarifs valables 24h/24 de date à date
		- <u>Uniquement parking Robinson</u>			
		. parking relais 7 jours (24h/24)	12,50 €	12,50 €	Ces tarifs sont accessibles uniquement sur justificatif
		. parking relais mensuel (24h/24)	39,00 €	42,00 €	d'un passe Navigo chargé, valable 24h/24, de date à date
		<u>Parkings de surface en enclos Amiral et Penthievre</u>			- tarifs exprimés en TTC (taux de TVA : 20 %)
		Tarif horaire			- ouverture 24 h /24,
		. jusque 20 mn	0,00 €	0,00 €	- la durée du stationnement est limitée à 24 heures,
		. de 21 à 30 min	0,40 €	0,40 €	- pas d'abonnements,
		. de 31 à 45 min	0,70 €	1,00 €	- gratuit du lundi au samedi de 19 h à 9 h et les dimanches
		. par tranche de 15 mn de 45 mn à 2 heures	0,30 €	0,30 €	et jours fériés de 13 h à 9 h,
		. par tranche de 15 mn au-delà de 2 heures	0,60 €	0,60 €	
		Ticket perdu	20,00 €	20,00 €	sauf informations du lecteur de plaques minéralogiques
		Deux-roues motorisés	gratuit	gratuit	dans la limite des emplacements spécifiques prévus.
		Abonnement mensuel parking Amiral	51,00 €	54,00 €	Tarif valable 24h/24 de date à date, limite fixée à 10 abonnements

Désignation	Décision	Nature de la prestation	Tarifs appliqués		Observations
	Nature et date d'institution		de janvier à septembre 2023	à compter du 1er octobre 2023	
Stationnement payant des véhicules sur voirie (horodateurs) - zone orange A	délibération du 5 octobre 2017	ZONE ORANGE A			<ul style="list-style-type: none"> - les abonnements ne s'appliquent pas dans cette zone sauf l'abonnement pro soins à domicile - le stationnement est payant du lundi au samedi de 9h à 19h, le dimanche et les jours fériés de 9h à 13h, - la durée maximum de stationnement autorisée est fixée à 3h heures consécutives, - 1h30 gratuite aux horodateurs pour les véhicules propres après inscription au point accueil stationnement - la gratuité de 20 mn s'applique toutes les 6 heures, à partir d'octobre 2023
		(tous secteurs sauf zone orange B)			
		5 mn	0,10 €	0,00 €	
		10 mn	0,20 €	0,00 €	
		15 mn	0,30 €	0,00 €	
		20 mn	0,40 €	0,00 €	
		25 mn	0,50 €	0,80 €	
		30 mn	0,60 €	0,80 €	
		35 mn	0,70 €	0,90 €	
			0,80 €	0,90 €	
		40 mn			
		45 mn	0,90 €	1,00 €	
		50 mn	1,00 €	1,20 €	
		55 mn	1,10 €	1,30 €	
		60 mn	1,20 €	1,40 €	
		65 mn	1,30 €	1,50 €	
		70 mn	1,40 €	1,70 €	
		75 mn	1,50 €	1,80 €	
		80 mn	1,60 €	1,90 €	
		85 mn	1,70 €	1,90 €	
		90 mn	1,80 €	2,00 €	
95 mn	1,90 €	2,10 €			
100 mn	2,00 €	2,30 €			
105 mn	2,10 €	2,50 €			
110 mn	2,20 €	2,60 €			
115 mn	2,30 €	2,70 €			
120 mn	2,40 €	2,80 €			
121 mn	3,00 €	3,40 €			
124 mn	4,00 €	4,40 €			
126 mn	5,00 €	5,40 €			
129 mn	6,00 €	6,40 €			
131 mn	7,00 €	7,40 €			
133 mn	8,00 €	8,40 €			
136 mn	9,00 €	9,40 €			
139 mn	10,00 €	10,40 €			
150 mn	15,00 €	15,40 €			
160 mn	20,00 €	20,40 €			
180 mn	35,00 €	35,00 €			

Désignation	Décision	Nature de la prestation	Tarifs appliqués		Observations
	Nature et date d'institution		de janvier à septembre 2023	à compter du 1er octobre 2023	
Stationnement payant des véhicules sur voirie (horodateurs) - zone orange B	Délibération du 27 novembre 2019	ZONE ORANGE B			secteurs définis par arrêté du maire - la gratuité de 20 mn s'applique toutes les 6 heures - les abonnements ne s'appliquent pas dans cette zone, - le stationnement est payant du lundi au samedi de 9h à 19h, gratuit le dimanche et les jours fériés toute la journée, - la durée maximum de stationnement autorisée est fixée à 3 heures consécutives
		jusque 20 minutes	0,00 €	0,00 €	
		de 21 à 25 minutes	0,50 €	0,80 €	
		30 mn	0,60 €	0,80 €	
		35 mn	0,70 €	0,90 €	
		40 mn	0,80 €	0,90 €	
		45 mn	0,90 €	1,00 €	
		50 mn	1,00 €	1,20 €	
		55 mn	1,10 €	1,30 €	
		60 mn	1,20 €	1,40 €	
		65 mn	1,30 €	1,50 €	
		70 mn	1,40 €	1,70 €	
		75 mn	1,50 €	1,80 €	
		80 mn	1,60 €	1,90 €	
		85 mn	1,70 €	1,90 €	
		90 mn	1,80 €	2,00 €	
		95 mn	1,90 €	2,10 €	
		100 mn	2,00 €	2,30 €	
		105 mn	2,10 €	2,50 €	
		110 mn	2,20 €	2,60 €	
115 mn	2,30 €	2,70 €			
120 mn	2,40 €	2,80 €			
121 mn	3,00 €	3,40 €			
124 mn	4,00 €	4,40 €			
126 mn	5,00 €	5,40 €			
129 mn	6,00 €	6,40 €			
131 mn	7,00 €	7,40 €			
133 mn	8,00 €	8,40 €			
136 mn	9,00 €	9,40 €			
139 mn	10,00 €	10,40 €			
150 mn	15,00 €	15,40 €			
160 mn	20,00 €	20,40 €			
180 mn	35,00 €	35,00 €			

Désignation	Décision	Nature de la prestation	Tarifs appliqués		Observations
	Nature et date d'institution		de janvier à septembre 2023	à compter du 1er octobre 2023	
Stationnement payant des véhicules sur voirie (horodateurs) - zone verte	Délibération du 5 octobre 2017	ZONE VERTE			secteurs définis par arrêté du maire - le stationnement est payant du lundi au samedi de 9h à 19h, gratuit le dimanche et les jours fériés toute la journée, - la durée maximum de stationnement autorisée est fixée à 11 heures consécutives, - 1h30 gratuite aux horodateurs pour les véhicules propres après inscription au point accueil stationnement
		5 mn	0,10 €	0,10 €	
		10 mn	0,20 €	0,20 €	
		15 mn	0,30 €	0,30 €	
		20 mn	0,40 €	0,40 €	
		25 mn	0,50 €	0,50 €	
		30 mn	0,60 €	0,70 €	
		35 mn	0,70 €	0,80 €	
		40 mn	0,80 €	0,90 €	
		45 mn	0,90 €	1,10 €	
		50 mn	1,00 €	1,20 €	
		55 mn	1,10 €	1,30 €	
		60 mn	1,20 €	1,40 €	
		65 mn	1,30 €	1,50 €	
		70 mn	1,40 €	1,60 €	
		75 mn	1,50 €	1,80 €	
		80 mn	1,60 €	1,90 €	
		85 mn	1,70 €	2,00 €	
		90 mn	1,80 €	2,20 €	
		95 mn	1,90 €	2,30 €	
		100 mn	2,00 €	2,40 €	
		105 mn	2,10 €	2,50 €	
		110 mn	2,20 €	2,60 €	
115 mn	2,30 €	2,70 €			
120 mn	2,40 €	2,80 €			
128 mn	2,50 €	2,90 €			
135 mn	2,60 €	3,00 €			
143 mn	2,70 €	3,10 €			
150 mn	2,80 €	3,20 €			
158 mn	2,90 €	3,20 €			
165 mn	3,00 €	3,30 €			
173 mn	3,10 €	3,30 €			
180 mn	3,20 €	3,40 €			
188 mn	3,30 €	3,50 €			
195 mn	3,40 €	3,60 €			

Désignation	Décision	Nature de la prestation	Tarifs appliqués		Observations
	Nature et date d'institution		de janvier à septembre 2023	à compter du 1er octobre 2023	
Stationnement payant des véhicules sur voirie (horodateurs) - zone verte	Délibération du 5 octobre 2017	ZONE VERTE			
		203 mn	3,50 €	3,70 €	
		210 mn	3,60 €	3,80 €	
		218 mn	3,70 €	3,90 €	
		225 mn	3,80 €	4,00 €	
		233 mn	3,90 €	4,10 €	
		240 mn	4,00 €	4,20 €	
		252 mn	4,10 €	4,30 €	
		264 mn	4,20 €	4,40 €	
		276 mn	4,30 €	4,50 €	
		288 mn	4,40 €	4,60 €	
		300 mn	4,50 €	4,70 €	
		312 mn	4,60 €	4,80 €	
		324 mn	4,70 €	4,90 €	
		336 mn	4,80 €	5,00 €	
		348 mn	4,90 €	5,10 €	
		360 mn	5,00 €	5,20 €	
		372 mn	5,10 €	5,30 €	
		384 mn	5,20 €	5,40 €	
		396 mn	5,30 €	5,50 €	
		408 mn	5,40 €	5,60 €	
		420 mn	5,50 €	5,70 €	
		432 mn	5,60 €	5,80 €	
		444 mn	5,70 €	5,90 €	
		456 mn	5,80 €	6,00 €	
		468 mn	5,90 €	6,10 €	
480 mn	6,00 €	6,20 €			
486 mn	6,10 €	6,30 €			
492 mn	6,20 €	6,40 €			
498 mn	6,30 €	6,50 €			
504 mn	6,40 €	6,60 €			
510 mn	6,50 €	6,70 €			
516 mn	6,60 €	6,80 €			
522 mn	6,70 €	6,90 €			
528 mn	6,80 €	7,00 €			

Désignation	Décision	Nature de la prestation	Tarifs appliqués		Observations
	Nature et date d'institution		de janvier à septembre 2023	à compter du 1er octobre 2023	
Stationnement payant des véhicules sur voirie (horodateurs) - zone verte (suite)	Délibération du 5 octobre 2017	ZONE VERTE			
		534 mn	6,90 €	7,10 €	
		540 mn	7,00 €	7,20 €	
		546 mn	7,10 €	7,30 €	
		552 mn	7,20 €	7,40 €	
		558 mn	7,30 €	7,50 €	
		564 mn	7,40 €	7,60 €	
		570 mn	7,50 €	7,70 €	
		576 mn	7,60 €	7,80 €	
		582 mn	7,70 €	7,90 €	
		588 mn	7,80 €	8,00 €	
		594 mn	7,90 €	8,10 €	
		600 mn	8,00 €	8,20 €	
		604 mn	9,00 €	9,20 €	
		610 mn	10,00 €	10,20 €	
		630 mn	15,00 €	15,20 €	
640 mn	20,00 €	20,20 €			
660 mn	35,00 €	35,00 €			
Forfait de post-stationnement (FPS)	Délibération du 5 octobre 2017		35,00 € minoré à 28,00 € en cas de paiement dans les 72 heures	35,00 € minoré à 28,00 € en cas de paiement dans les 72 heures	Le FPS remplace l'amende pénale de 1ère classe d'un montant de 17 € infligée pour défaut ou insuffisance de paiement du stationnement. L'automobiliste qui a fait le choix de ne pas s'acquitter de la redevance correspondant à la durée du stationnement est réputé avoir choisi le forfait
Stationnement résidents	Délibération du 24 juin 2015	. Abonnement accordé pour une durée de 12 mois de date à date . A partir du 3ème véhicule pour le même foyer . Mensuel date à date	89,00 € - 12,00 €	89,00 € 150,00 € 12,00 €	Stationnement en zone verte sur présentation de la carte grise du véhicule à l'adresse sur Sceaux et un justificatif de domicile de sa résidence à Sceaux ; tarif par véhicule à une même adresse.
Stationnement actifs	Délibération du 30 juin 2016	Tarif de date à date par an Tarif de date à date par semaine Tarif de date à date par mois Tarif de date à date par semestre	300,00 € 20,00 € 60,00 € 180,00 €	300,00 € 20,00 € 60,00 € 180,00 €	Stationnement en zone verte du stationnement payant. Les bénéficiaires de ce tarif doivent exercer effectivement une activité professionnelle, salariée ou non, y compris apprenti, au moins à 50% de la durée légale de travail sur le territoire de Sceaux.
Abonnement Pro soin à domicile	Délibération 29 mars 2018	Professionnels de santé intervenant à domicile tels que médecins, infirmiers, sages-femmes, masseurs-kinésithérapeutes, orthophoniste, pédicures-podologues	150,00 € par an	150,00 € par an	- abonnement en zone orange et verte, sans paiement supplémentaire - professionnels de santé situés en petite couronne ou à Paris et exerçant plus de 100 visites à domicile par an sur Sceaux - un seul abonnement par professionnel, par an, de date à date - tarif valable pour les professionnels remplaçants d'une durée supérieure ou égale à 4 semaines